

TEXTE D'APPLICATION

**Approuvé par la Commission Exécutive de World Archery
le 14 décembre 2014**

Mise en vigueur le 1 avril 2015

Livre 2, chapitre 9, article 9.1.1.7.3

Les cibles 3D sont divisées en quatre (4) groupes en fonction de la taille de l'anneau du 11/10/8.

	Groupe 1	Groupe 2	Groupe 3	Groupe 4
Taille - 11/10/8	>250 mm	201-250 mm	150-200 mm	<150 mm
Rouge	Les cibles de tous les groupes doivent être placées entre 10 et 45 mètres.			
Bleu	Les cibles de tous les groupes doivent être placées entre 5 et 30 mètres.			

Il faut entre 4 et 8 cibles 3D de chacune des tailles 11/10/8 mentionnées ci-dessus pour chaque parcours.